

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2019

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

2019-2020-2021

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est donné aux personnes intéressées que le lundi 15 octobre 2018, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Budget pour l'exercice financier 2019 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 seront déposés.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Budget 2019 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 2 octobre 2018.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate